

Vendredi 23 septembre 2022

113 – 115 CANEBIERE LES SERVICES DE L'ÉTAT ONT REÇU CE JOUR EN PRÉFECTURE UNE DÉLÉGATION DU COLLECTIF 113

Lors de l'évacuation des immeubles 113 & 115 la Canebière, mercredi 21 septembre 2022, 25 jeunes ont refusé les propositions de mise à l'abri qui leur ont été faites par les services de l'État. Ils se sont depuis installés sur le kiosque mitoyen dans des conditions précaires.

Le collectif 113 a été ce jour à la rencontre du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapés, Jean-Christophe Combe, en visite à Marseille. À sa demande, une délégation a été reçue en préfecture cet après-midi, afin de trouver rapidement des solutions à leur situation.

Soucieux de permettre à ces jeunes des conditions de vie décentes, et pour répondre à leur souhait de pouvoir poursuivre leur scolarité dans des conditions acceptables, l'État a réitéré sa proposition de mise à l'abri de ces jeunes à l'hôtel, et ce dès ce soir, compte tenu des conditions météorologiques annoncées. La ville de Marseille a proposé de compléter ce dispositif en offrant des repas dans un restaurant connu des jeunes.

Toutefois, après s'être donné un temps de réflexion, le collectif a fait part ce soir du refus de cette proposition tout en s'engageant à quitter le kiosque demain matin.

Les services de l'État regrettent cette décision qui va à l'encontre de l'intérêt individuel et collectif de ces jeunes, la vie à la rue étant la pire des solutions à envisager.

Ils restent ouverts à des réunions au sujet de la situation de ces jeunes, en lien avec les collectivités territoriales.

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

